Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

A – Comment et pourquoi les individus s'engagent-ils ?



1 – Quelles sont les différentes formes d'engagement politique ?

Q1 – En quoi le vote est-il un engagement politique ? Justifier la réponse en identifiant les positionnements politiques, les valeurs et les partis correspondants et à l'aide des affiches électorales de 2022.

Le vote, lors d'un **scrutin électoral** (démocratie représentative) ou d'un **référendum** (démocratie directe), est un **engagement politique** pour deux raisons essentielles :

- le vote permet de prendre part aux **décisions politiques**, indirectement en élisant ceux qui vont gouverner, ou directement en validant (ou non) une proposition du pouvoir politique lors d'un référendum.
- le vote est une manière d'exprimer des opinions en fonction de **valeurs politiques** ;

Positionnement politique et partis politiques correspondants

Extrême-gauche : Lutte Ouvrière, Nouveau Parti Anticapitaliste

Gauche : La France Insoumise, Parti Socialiste, Europe Ecologie Les Verts

Centre : La République En Marche (devenu Renaissance) / Droite : Les Républicains

Souverainisme (courant attaché à la souveraineté de la nation française) :
Debout La France, Union Populaire Républicaine

Extrême-droite : Rassemblement National

Valeurs de « gauche » et valeurs de « droite »

	Valeurs de « gauche »	**Valeurs de « droite »**
Questions économiques et sociales	Redistribution, solidarité, justice sociale, intervention économique et sociale de l'Etat (Etat-providence)	Liberté d'entreprendre, responsabilité individuelle, concurrence, libéralisme économique
Questions sociétales ou culturelles	Emancipation des individus, développement de nouveaux droits, progressisme ou libéralisme sociétal	Autorité, sécurité, ordre, respect des traditions, attachement à la famille, conservatisme sociétal

Q2 – Qu'est-ce que le militantisme ? Quelles formes peut prendre le militantisme politique (D2 p 288) ? Est-ce un engagement du même type que le vote ?

Le militantisme est l'engagement des individus dans un parti, un syndicat, une association ou un mouvement social. Cet engagement va au-delà d'une simple adhésion et implique une **participation active** aux actions menées au nom d'une cause, de valeurs (militantisme vient du latin *militare* qui signifie, combattre, lutter).

Les militants des partis politiques peuvent réaliser de **nombreuses activités** : participer aux réunions des sections locales du parti, prendre part à l'élaboration du programme du parti, élire les représentants du parti, faire campagne lors des élections (distribution de tracts, collage d'affiches), organiser des débats, manifester, faire signer des pétitions...

Le militantisme est un engagement beaucoup plus fort, plus mobilisateur et plus continu que le vote. Le vote est un acte ponctuel, même s'il suppose un minimum d'intérêt et d'implication pour les questions politiques. Le militantisme est une participation nettement plus active à la vie démocratique. Son coût (cotisation versée, temps passé, énergie dépensée, risques pris, coût d'opportunité) est plus élevé que le vote.

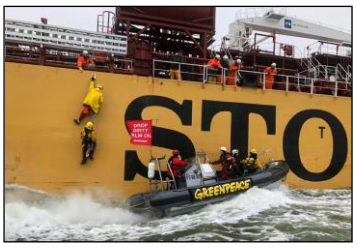
Q3 – En quoi consiste l'engagement associatif ? Quels sont les objectifs et modes d'action de Greenpeace ? L'engagement associatif est-il différent du militantisme politique (D3 p 288) ?

L'engagement associatif est le fait de s'impliquer activement dans la vie d'une association :
dons, bénévolat, service civique, participation aux manifestations organisées par l'association …
L'objectif d'un engagement associatif peut être soit politique, soit sans lien avec la politique.

Greenpeace est une association internationale qui s'inscrit dans la lutte pour la défense de l'environnement. Les actions menées sont diverses : manifestations, sit-in, pétitions, campagnes d'information (via affichage, médias, réseaux sociaux, ballons dirigeables…), opérations spectaculaires (occupation de sites industriels, intrusion dans les centrales nucléaires, banderoles géantes mises sur les édifices publics, actions maritimes visant les bateaux pratiquant la surpêche ou les plates-formes industrielles …).

L'engagement associatif diffère du militantisme politique pour deux raisons essentielles.

- Les associations doivent être distinguées des partis politiques : un parti vise le pouvoir politique alors qu'une association, telle que Greenpeace, est plutôt un **groupe d'intérêt** support d'une cause. Un groupe d'intérêt cherche à influer sur les décisions mises en œuvre par les pouvoirs publics. Les associations font partie de la **société civile organisée** (organisations distinctes de l'Etat et des partis politiques).
- Le militantisme politique, comme le vote, constitue une participation politique **conventionnelle** (actions respectant la loi et ne remettant pas en cause la légitimité du système). L'engagement associatif peut aussi être conventionnel. Mais certaines actions de militantisme associatif sont **non conventionnelles**, protestataires, se situant en marge ou en rupture de la légalité et/ou remettant en cause la légitimité du système économique ou politique (par exemple, les intrusions de Greenpeace sur des sites privés ou publics). Ce type de transgression délibérée vise à éveiller les consciences, à faire évoluer les valeurs et à **faire pression sur le pouvoir politique** (*lobbying* citoyen).



Des militants de Greenpeace Pays-Bas empêchent un tanker d'huile de palme de s'amarrer dans le port de Rotterdam.

Q4 – En quoi la consommation peut-elle être « engagée » (D1 du polycopié, D4 p 289) ?
La consommation engagée est-elle uniquement une opération de protestation (D2 du polycopié) ?

La consommation est engagée lorsqu'elle vise, de façon individuelle ou collective, par le choix des produits et des producteurs, à dénoncer certaines pratiques marchandes (***boycott***) ou à promouvoir des formes d'activités économiques jugées plus éthiques ou responsables (***buycott***). **La consommation engagée est donc un achat de biens ou de services, sélectif, orienté par des valeurs, des idéaux.**

L'exemple type est celui de la consommation de produits biologiques qui peut répondre à différents idéaux : préservation de l'environnement, raisons éthiques et/ou sociales (conditions de travail des salariés), défense de la cause animale (D2 du polycopié). Cet exemple montre que la consommation engagée n'est pas uniquement de type protestataire (boycott de produits) : elle peut aussi s'inscrire dans une logique positive de soutien de certaines activités répondant aux attentes des citoyens en termes de valeurs. Acheter, ce peut être « voter », s'engager en toute conscience pour un modèle de société.

2 – Pour quelles raisons les individus s'engagent-ils ?

Q1 – Expliquer le « paradoxe de l'action collective » (D2 p 290 et D3 p 291).

Selon Mancur Olson, même s'il y a intérêt collectif et conscience de la nécessité d'agir, il peut ne pas y avoir d'action collective. Ce « **paradoxe d'Olson** » repose sur le principe du « ***free rider*** » (passager clandestin).

En effet, des **acteurs rationnels** seront toujours amenés à comparer coûts et avantages avant même d'agir. Or, dans une action collective (une grève par exemple), **les coûts ou les risques sont *individuels*** (seuls ceux qui font grève en subissent les effets négatifs : perte de salaire, risques futurs de moindre promotion, de licenciement …) alors que **les avantages, si l'action aboutit, seront *collectifs*** (même les non-grévistes bénéficieront de la réalisation des objectifs de la grève : maintien de l'emploi, hausse des salaires…). L'intérêt particulier de chacun peut donc être de ne pas participer en espérant la réussite collective : être ainsi un « passager clandestin » qui bénéficie du voyage sans payer… **Si cette attitude se généralise, l'action collective devient impossible ou inefficace parce que de faible ampleur.**

On peut ainsi expliquer la diminution du nombre de conflits du travail et les difficultés des syndicats : ceux-ci sont indispensables pour défendre l'intérêt collectif des travailleurs mais être individuellement syndiqué représente des coûts (cotisations, temps consacré au militantisme, coût d'opportunité) et aussi des risques (être repéré comme contestataire). L'intérêt personnel peut primer sur l'intérêt général. Contrairement à ce que pensait Marx, la conscience de la nécessité collective d'agir n'implique pas nécessairement l'action.

Q2 – Comment peut-on néanmoins favoriser le développement de l'action collective (D1 p 292) ?

Selon Mancur Olson, économiste américain (1932 -1998), des incitations sélectives sont nécessaires pour le pour limiter les comportements de passager clandestin. **Les incitations *sélectives* sont les récompenses financières ou matérielles attribuées *uniquement* à ceux qui participent vraiment à l'action collective.**

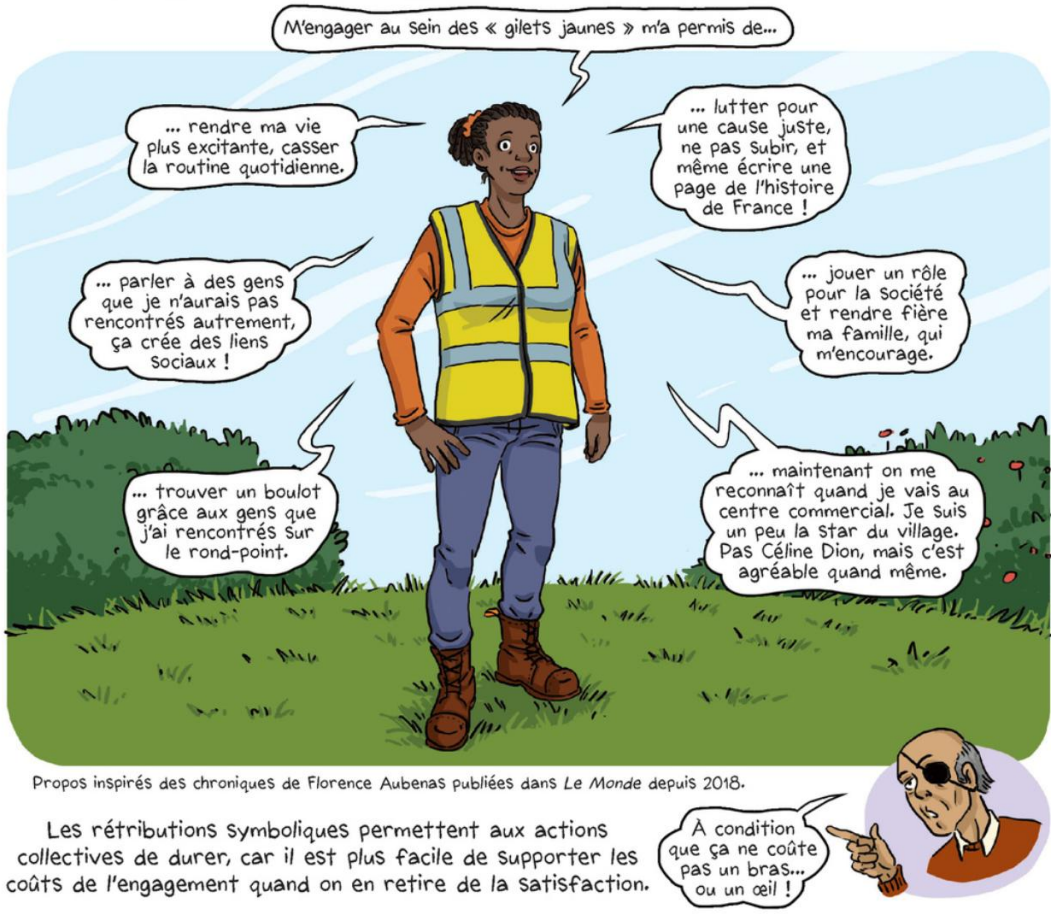
Par exemple, l'adhésion à un syndicat peut ouvrir des droits spécifiques aux travailleurs syndiqués. En Suède, être membre d'un syndicat entraîne automatiquement l'inscription à la caisse d'assurance-chômage correspondante. Il est possible de bénéficier du système d'assurance-chômage sans être syndiqué, mais les cotisations sont plus élevées et les allocations plus faibles pour les non-syndiqués. Il y a donc un intérêt spécifique à l'engagement. Le pourcentage de salariés syndiqués (taux de syndicalisation) est de 80 % en Suède, soit dix fois plus élevé qu'en France où ce système n'existe pas.

On peut néanmoins penser que l'engagement (politique, syndical ou associatif) peut aussi être déterminé par des convictions, des idéaux, des valeurs, et non par un simple calcul rationnel, utilitariste, coûts / avantages. En témoigne l'engagement pour des causes universelles, altruistes (humanitaires par exemple) pour lequel la logique des incitations sélectives ne peut pas fonctionner. Max Weber distinguait d'ailleurs deux types de rationalité : la **rationalité en finalité** (logique de comportement fondée sur le calcul coûts / avantages) et la **rationalité en valeur** (logique de comportement orientée par des valeurs).

Q3 – Quel rôle ont joué les rétributions symboliques dans le mouvement des Gilets jaunes (D2 p 292) ?



Les **rétributions symboliques** sont les **avantages immatériels**, les satisfactions résultant de la participation à une action collective, en termes de **considération sociale**, de **reconnaissance**, de **prestige**, de **liens sociaux**, de **sens donné à l'existence** ou encore d'**estime de soi**.



Source du dessin : C. Fumat, *Toute la socio en BD*, Tome 3, *L'engagement politique*, p 13, Ed. Boîte à Bulles, 2022.

Si l'on prend l'exemple des Gilets jaunes, la logique du pur calcul rationnel ne permet pas de comprendre la durée du mouvement. Les avantages espérés (hausse du niveau de vie, démission du Président de la République, démocratie directe…) sont apparus assez rapidement inatteignables. Alors que les coûts de l'action collective pouvaient être élevés (pertes de revenus ou de loisirs, rester dehors par temps froid, risques physiques lors des manifestations…). Ce sont donc les « rétributions symboliques » qui sont les facteurs explicatifs de la longue durée du mouvement : visibilité et reconnaissance sociale d'une France périphérique* plutôt ignorée jusqu'ici par les pouvoirs publics, solidarité, liens d'amitié, sens trouvé à l'existence, sentiment de victoire personnelle par rapport à un quotidien pénible et subi la plupart du temps.

* La « France périphérique » est une expression forgée par le géographe Christophe Guilluy pour décrire les classes populaires et classes moyennes inférieures, obligées de vivre en milieu rural ou périurbain, car fuyant d'une part les métropoles gentrifiées et d'autre part les banlieues difficiles, les zones urbaines sensibles.

Q4 – Pourquoi l'arrivée au pouvoir du Front populaire a-t-il pu favoriser les grèves en 1936 (D3 p 293) ?
Qu'est-ce que la « structure des opportunités politiques » (D3 du polycopié) ?
En quoi peut-elle expliquer l'absence de réussite finale des Gilets jaunes ?

L'élection du Front Populaire en 1936 avait suscité de grands espoirs au sein de la classe ouvrière, et les partis politiques membres du Front populaire étaient des partis de gauche, plutôt sensibles à la défense des travailleurs. Ainsi, les grandes grèves de 1936, à la fois spontanées et organisées par les syndicats, furent un moyen d'exercer une pression supplémentaire sur le gouvernement afin qu'il mette en œuvre des réformes pour la classe ouvrière.

La « structure des opportunités politiques » correspond ainsi à l'environnement politique auquel sont confrontés les mouvements sociaux, aux signaux envoyés par les pouvoirs publics en direction des acteurs sociaux en lutte. Ce sont donc les éléments du contexte politique qui pèsent sur l'action collective. Le déclenchement et le développement des mobilisations collectives va dépendre ainsi des *opportunités politiques* (possibilités liées à la situation et aux caractéristiques du pouvoir politique et des acteurs sociaux). Cette structure des opportunités politiques peut influer, de façon positive ou négative, sur l'action collective.

D'après des chercheurs américains, Tarrow et Kriesi notamment, plusieurs critères, constituant la structure des opportunités politiques (SOP) doivent être observés pour évaluer les chances de succès des mouvements sociaux :

- **le degré d'ouverture du système politique** (acceptation des revendications, négociation ou répression) ; un régime politique autoritaire ne sera pas ouvert aux revendications des groupes mobilisés ; dans un régime démocratique, une période pré-électorale sera plus favorable à l'expression de ces revendications ;

- **le degré de stabilité des alliances politiques** (durée des gouvernements, stabilité des résultats électoraux, entente ou division du pouvoir politique d'une part, des groupes mobilisés d'autre part, homogénéité ou hétérogénéité idéologique du pouvoir politique d'une part, des groupes mobilisés d'autre part) ;

- **la présence ou non d'alliés, de relais des groupes mobilisés, au sein du pouvoir** (présence d'élus ou de hauts fonctionnaires sensibles aux revendications portées par le mouvement social) ; il peut exister des intérêts communs et des relations entre leaders des mouvements sociaux et dirigeants politiques ;

- **la capacité du système politique à apporter des réponses aux mobilisations** (efficacité – ou non – des réponses apportées par le pouvoir politique aux revendications des groupes mobilisés).

Si l'on applique ces critères au mouvement des Gilets jaunes, on comprend son échec relatif :

- système politique peu ouvert aux revendications (logique de répression et non de négociation) ;

- stabilité des institutions de la Vème République et homogénéité idéologique du pouvoir politique ; hétérogénéité des acteurs, des revendications et des leaders du mouvement des Gilets jaunes ;

- absence de relais au sein du pouvoir (déconnexion entre la technocratie et les Gilets jaunes) ;

- pas de réelle prise en compte par le pouvoir politique des revendications des Gilets jaunes mais traitement médiatique efficace pour altérer la légitimité du mouvement social.

Conclusion : formes et facteurs explicatifs de l'engagement politique

L'engagement politique correspond à toute forme d'action, individuelle ou collective, déterminée par des valeurs politiques, qu'il s'agisse de participer à l'action du pouvoir ou de l'influencer.

Les formes possibles de l'engagement politique sont le vote, le militantisme, l'engagement associatif et la consommation engagée.

Il existe un paradoxe de l'action collective : son coût est élevé pour ceux qui s'y engagent alors que les avantages sont partagés par tous. *A priori*, il serait plus rationnel de ne pas s'engager en politique.

Comment alors expliquer l'engagement politique ? Plusieurs types de raisons peuvent être évoquées : incitations sélectives, rétributions symboliques, type de structure des opportunités politiques.